

## REUNION DU 08 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 08 septembre 2017  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. BOUQUIN, LABBÉ, MARTIN, DE DREUZY, GARRIDO, ORLAND, RECOLÉ, BERRUÉ, MÉNAGER, AZAMBOURG, LAMBERT.**

**ABSENT EXCUSÉ : M. PERRUCHE**

**ABSENT : M. COUTAND**

**M. PERRUCHE a donné pouvoir à M. BOUQUIN**

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

- ✓ APPROUVE à l'unanimité la décision modificative au budget primitif communal 2017 afin d'inscrire les crédits nécessaires pour la réalisation des travaux de rénovation et extension du groupe scolaire;
- ✓ AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter la Région centre Val de Loire au titre du Contrat Régional de solidarité Territoriale du Pays Sologne Val Sud mesure « Plan isolation des bâtiments publics » pour une aide de 50% du montant éligible de 26 574 € HT;
- ✓ APPROUVE à l'unanimité la Décision Modificative au budget primitif du service assainissement 2017 pour permettre la régularisation des écritures d'amortissement ;
- ✓ AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la Communauté de Communes des Portes de Sologne ;
- ✓ PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes des Portes de Sologne ;
- ✓ APPROUVE l'abandon de compétence « élaboration, gestion et suivi du Schéma de cohérence territoriale (Scot) » par le Syndicat mixte du Pays de Sologne Val Sud ;
- ✓ APPROUVE à l'unanimité la révision du tableau des effectifs en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 ;
- ✓ PRONONCE à l'unanimité l'admission en non-valeurs de la totalité des créances, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et pièce relatif à cette affaire ;

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- ✓ Des travaux d'étanchéité de toiture au gîte communal ont été réalisés pour un montant de 1 421,20 € TTC.
- ✓ Un nettoyage des gouttières de l'église a été réalisé pour un montant de 182,40 € TTC.
- ✓ L'entreprise CASSIER a effectué une réparation sur le poste de relevage rue de la Rigolerie et a procédé à la fourniture et mise en place d'un clapet anti retour au n°1 rue de la Barauderie pour un montant de 2 654,40 € TTC.

- ✓ Des travaux de sécurisation du réseau Basse Tension par enfouissement de ligne vont être réalisés par l'entreprise INÉO, mandaté par le département, rue de la Clairière courant septembre/octobre 2017. La commune va profiter de cette occasion pour remplacer l'éclairage public avec la pose de 11 candélabres équipés en LED. Le coût de cette opération s'élève à 13 718 € HT.
  
- ✓ Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu à la mairie :
  - Vendredi 27 octobre 2017 à 19h30
  - Vendredi 08 décembre 2017 à 19h30